

République Française

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE CAMBRAI

CANTON
DE CAMBRAI

SÉANCE ORDINAIRE

COMMUNE D'HAYNECOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 3 février à 18 h 30

Le conseil Municipal s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bernard HUREZ conformément à sa convocation en date du 30 janvier 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 10.

Quorum : 6.

Etaient présents: Jean-Marc BÉZÉ – BOHACZ Guillaume – Myriam DELVALLÉE-MENARD – Laurent DUPRIEZ – Bernard HUREZ – Caroline SOLIGNAT-KOLLIKER – Thierry LEMAIRE – Emma PORTIER – Laëtitia SOUFFLET.

Etait absente excusée : Elisa POULAIN.

Procuration : Néant.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme Myriam DELVALLÉE-MENARD.

20230203-03

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION, AVEC LE DÉPARTEMENT DU NORD,
RELATIVE À LA RÉFECTION DE TROTTOIRS ET DES BORDURES-CANIVEAUX,
LA RÉALISATION DE PASSAGES POUR PIÉTONS AVEC MISE EN ACCESSIBILITÉ
PMR, LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSINE COLORÉE ET LA POSE D'ÉCLAIRAGE
PUBLIC ET À LEUR ENTRETIEN ULTÉRIEUR.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'afin de pouvoir percevoir les subventions accordées par le Département du Nord pour les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, il convient de signer, avec ce dernier, une convention, relative à la réfection de trottoirs et des bordures-caniveaux, la réalisation de passages pour piétons avec mise en accessibilité PMR, la mise en œuvre de résine colorée et la pose d'éclairage public et à leur entretien..

Monsieur le Maire propose donc aux conseillers municipaux de signer ladite convention.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent cette convention et autorisent Monsieur le Maire à la signer la convention.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Secrétaire,
Myriam DELVALLÉE

Le Maire,
Bernard HUREZ.